

Nombre de conseillers :

En exercice	19
Présents	15
Votants	18

N° D008_2024 Conventions d'attribution des baux communaux

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-neuf février,

Le conseil municipal de la commune de Saint-Paul-en-Chablais, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil, sous la présidence de Monsieur Bruno GILLET, Maire.

Date de la convocation du conseil municipal : le 23 février 2024.

A été nommé secrétaire de séance : COLIN Benoît

Présents (15) : Mmes et Ms. GILLET Bruno, PAUTHIER Marie-Françoise, DUCRET Marie-Claire, LAURANT Thierry, BURNET Stéphanie, CHEVALLAY Patrice, COLIN Benoît, GALLAY Claude, GAZZARIN Marie-Laure, Mélanie GRIVEL, MARTIGNIERE Franck, PINGET Denis, PODEVIN Christian, WAGNER Jean-Pierre

Absent (0) :

Excusés (5) : TRINCAT Christophe pouvoir à CHEVALLAY Patrice,
WIART Florine pouvoir à BURNET Stéphanie,
VIOLLAZ Emilie pouvoir à GILLET Bruno,
REBUT Sandra pouvoir à PAUTHIER Marie-Françoise,
VEZIN Pascale.

Votants (18)

Monsieur le Maire rappelle que les conventions arrivent à échéance le 31 mars 2024 et que les nouveaux baux sont à conclure pour la période du **1^{er} avril 2024 au 31 mars 2033**.

Il informe de la réservation d'un lot destiné maraîchage, conformément à l'avis du conseil municipal émis lors de la séance du 14 décembre 2023, afin de développer les circuits courts, de permettre aux habitants de trouver des produits frais locaux.

Monsieur le Maire remémore au conseil les conditions de location et communique le résultat des lots attribués le 21 février dernier :

Exploitation	NOM	Lot(s) à attribuer en 2024	
BOCHATON ROGER	BOCHATON ROGER	Lot n° 1	Lyonnet - D 139 (1ha 37a 90ca)
EARL GRILLET AUBERT	GRILLET AUBERT NICOLAS	Lots n° 2 + 8 + 21	Dessous Praubert - B 142 (0ha 77a 03ca) Guenneval - A 859 (1ha 14a 30ca) Pierre Grosse - A 1158 (1ha 02a 44ca)
EI BLANC CHRISTOPHE	CHRISTOPHE BLANC	Lot n° 3 + 7 Lot n° 19 en vente d'herbe (2024-2027)	Chauvin - C 984 (0ha 35a 50ca) Guenneval - A 859 (1ha 03a 90ca) Maravant - D 396 (0ha 64a 06ca)
EARL COURTET	THIERRY GRAS	Lot n° 4	Maravant - D 408 (1ha 04a 00ca)
EARL LA MINA	MICHEL MICHOUUD	Lot n° 6 Lot n° 19 en vente d'herbe (2027-2030)	Devant Chez Collomb - A 323-324-326 (1ha 18a 00ca) Maravant - D 396 (0ha 64a 06ca)
EI PHILIPPE GILLET	PHILIPPE GILLET	Lots n° 9 + 10	Guenneval - A 859 - A 640 (1ha 25a 30ca) Chez Chevallay - A 1779 (1ha 38a 40ca)
GAEC LES CHALETs D'OCHE	DENIS MICHOUUD	Lots n° 11 + 14	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 12a 00ca + 1ha 15a 00ca)
	DANIEL MICHOUUD	Lot n° 12	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 10a 00ca)
	YOAN FAVRE	Lot n° 15	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 08a 00ca)
	GERARD MICHOUUD	Lot n° 17	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 04a 00ca)
GAEC LE GAVOT	THIERRY GIROUD	Lot n° 16 Lot n° 19 en vente d'herbe (2030-2033)	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 08a 00ca) Maravant - D 396 (0ha 64a 06ca)
GAEC LES REVERS	LAURIANE BLANC	Lot n° 22	Pierre Grosse A 98-99 (5ha 18a 84ca)
	MATS ROMANE	Lot n° 22	Pierre Grosse A 98-99 (5ha 18a 84ca)
GAEC LES JARDINS DE GREMEY	NICOLAS BELOUIS	Lot n° 23 + 24 + 25 + 26	La Lanche - A 163-169-172-178 (0ha 75a 91ca)
	VERNAZ KELLY	Lots n° 18A + 18B en vente d'herbe	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 10a 00ca)
EARL FERME LA CHAMOISEE	MAILLARD PASCALE	Lot n° 5	La Plaine de Lyonnet - D 270 (1ha 06a 40ca)
	FAVRE-VICTOIRE MATHILDE	Lot n° 13	Chez Chevallay - A 1602 (1ha 12a 00ca)
Ferme pédagogique	GRIVEL Mélanie	Ferme pédagogique	Les Ingels - A 531 - 50m ²

Le prix du fermage est établi selon l'arrêté préfectoral DDT-2023-1337 du 02/10/2023 portant sur le fermage :

- Pour une catégorie 3 : 120,84 €/ha
- Pour une catégorie 4 : 42,78 €/ha

La vente d'herbe est une mise à disposition, pour une durée de 1 à 3 ans, de parcelles de gré à gré par la commune.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **VALIDE** la conclusion des baux ruraux avec les exploitants ci-mentionnés pour une durée de 9 ans, au prix du fermage établi par arrêté préfectoral du 2 octobre 2023 annuellement révisé au regard de l'indice national des fermages,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les baux ruraux pour la période du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2033

Au registre sont les signatures

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour expédition certifiée conforme.

Le Secrétaire



Le Maire,
Bruno GILLET



Envoyé en préfecture le 07/03/2024

Reçu en préfecture le 07/03/2024

Publié le 07/03/2024

ID : 074-217402494-20240229-D008_2024-DE

